



Parti socialiste des
Montagnes neuchâtelaises
psmne.ch

21.044 - Rapport du Conseil d'État au Grand Conseil proposant un projet de décret portant octroi d'un crédit d'engagement de 2'450'000 francs pour la réalisation de l'assainissement des toitures avec intégration solaire photovoltaïque à la faculté des sciences économiques de l'Université.

Intervention de Joëlle Eymann au nom du groupe socialiste

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les député·e·s,

Le rapport 21.044 qui nous est présenté s'inscrit dans la volonté d'assainir les toitures des bâtiments de l'État. En les équipant de panneaux photovoltaïques, ce projet d'assainissement est de très bonne facture, cela mérite d'être souligné.

Notre groupe tient à remercier les auteurs.

Nous saluons le fait que ce présent rapport est en parfaite adéquation avec la transition énergétique, et de ce fait permet à notre État de se montrer exemplaire dans le domaine de l'assainissement de ses bâtiments.

Nous tenons à souligner le choix de soutenir l'innovation technique par des tuiles solaires, même si dans un premier temps, cela peut induire un coût plus cher.

Par ailleurs, notre groupe est très satisfait que le montant consacré au pourcent culturel puisse bien se concrétiser, afin de soutenir au maximum une production artistique régionale.

Dans une optique de soutien à l'économie de proximité et de circuits courts, nous soulignons le fait que de permettre à des acteurs régionaux d'obtenir des mandats publics tels que celui-ci est très appréciable.

Toutefois une question subsiste concernant l'indépendance de l'Université face à des partenaires privés :

Le Conseil d'État peut-il nous assurer que le financement par des dons privés est bien assuré par un règlement strict garantissant le maintien de la neutralité de l'enseignement ?

Le groupe socialiste acceptera le présent rapport.

Je vous remercie de votre attention.

Pour le groupe socialiste,
Joëlle Eymann